

FLASH FÉDÉRATION

Note d'information périodique de la

FÉDÉRATION FRANÇAISE de GÉNÉALOGIE

HISTOIRE des FAMILLES. HERALDIQUE. SIGILLOGRAPHIE



MAISON DE LA GÉNÉALOGIE®

FFG 3 rue de Turbigo 75001 Paris

Association selon la loi de 1901 – SIRET N° 322 548 652 00039

tél. : +33 (0)1 40 13 00 88

courriel: ffg@genefede.org

Sites Internet : <http://www.genefede.fr> – <http://www.bigenet.fr>

N° 106 – février 2005

ISSN 1240 - 344X

L'HÉRALDIQUE ?

Cette science annexe de la généalogie, très méconnue parmi les généalogistes amateurs, va peut-être renaître au sein de la Fédération Française de Généalogie. Notre Président Michel SEMENTERY m'a confié le soin de mettre en place une commission d'Héraldique. Cette commission qui comprendra des membres (aussi bien des Présidents d'associations, ou de simples membres d'association appartenant à la F.F.G.) aura pour but de promouvoir cette science auprès de toutes les associations généalogiques, de manière à former des spécialistes en héraldique qui puissent donner des conseils à tous les candidats (particuliers, villes et communautés territoriales, associations, etc..) se passionnant pour ce renouveau des armoiries. Il faut savoir qu'anciennement il était plus facile à un laboureur ou à un marchand d'apposer son sceau sur un document (chez un notaire, ou sous seing privé), plutôt que de signer. Ainsi près de 60 % des sceaux existant aux XIV^{ème}, XV^{ème} et XVI^{ème} siècles sont des marques appartenant à des roturiers. L'Edit du Roy de novembre 1696 reconnaissait de facto à la roture le droit de porter des armoiries puisqu'il englobait dans son champ d'application tous ceux qui « par leur mérite personnel tiennent un rang d'honneur et de distinction dans nos estats et dans leurs corps, et généralement tous ceux

qui se seront signalé à notre service dans nos armées, négociations et autres emplois remarquables ». Naturellement la finalité de cet édit promulgué par Louis XIV était surtout d'ordre fiscal (entre 20 et 100 livres pour chaque armoiries), mais l'intérêt de cet armorial manuscrit (conservé à la section des manuscrits de la Bibliothèque Nationale) ou sont enregistrées plus de 110 000 armoiries de particuliers, nous pouvons y constater que plus de 70 % appartiennent à des marchands, des bourgeois, des fonctionnaires, des rentiers, ou des veuves, et qu'il est très facile parmi toute cette population de retrouver un de ces ancêtres qui portait effectivement des armoiries.

La première réunion préparatoire de cette commission d'Héraldique se réunira à partir de 14 heures le Samedi 19 mars 2005 au siège de la Fédération Française de Généalogie. Toutes les personnes intéressées par cette future commission, peuvent prendre contact avec :

Mr Jean-Jacques LARTIGUE, 6 rue Jean Savidan, 22300 LANNION (Tel. 02 96 91 68 38)

Jean-Jacques LARTIGUE

Conseiller Héraldique auprès du Président de la F.F.G

LES RENDEZ-VOUS À LA FÉDÉRATION

Ce tableau vous aide à noter sur votre agenda les dates à réserver pour la Fédération :

Réunion mensuelle du Bureau	17/03/2005 (10 h 00)	au 3 rue de Turbigo
Réunion commission héraldique	19/03/2005 (14 h 00)	au 3 rue de Turbigo
Conseil d'administration	02/04/2005 (09 h 45)	au 3 rue de Turbigo
Réunion mensuelle du Bureau	26/04/2005 (10 h 00)	au 3 rue de Turbigo
Assemblée générale	05/05/2005 (17 h 00)	Mâcon (71)
Réunion mensuelle du Bureau	02/06/2005 (10 h 00)	au 3 rue de Turbigo
Réunion mensuelle du Bureau	07/07/2005 (10 h 00)	au 3 rue de Turbigo
Réunion mensuelle du Bureau	08/09/2005 (10 h 00)	au 3 rue de Turbigo
Réunion mensuelle du Bureau	06/10/2005 (10 h 00)	au 3 rue de Turbigo
Conseil d'administration	15/10/2005 (09 h 45)	au 3 rue de Turbigo
Réunion mensuelle du Bureau	24/11/2005 (10 h 00)	au 3 rue de Turbigo

CALENDRIER DE LA GÉNÉALOGIE

Ces manifestations jalonnent notre vie généalogique. Nous mettons ce tableau à jour régulièrement, n'hésitez pas à nous informer des dates et des contenus de celles que vous organisez.

A. Exposition «l'héraldique dans tous ses états»	02-03/04/2005	Loconville (60)
B. 1 ^{ères} journées de la Généalogie	17-19/04/2005	La Seyne/Mer(83)
C. XVIIIe Congrès national de Généalogie	06-08/05/2005	Mâcon (71)
D. Table ronde consacrée à BIGENET®	06/05/2005	Mâcon (71)
E. Table ronde consacrée à la Généalogie à l'école	07/05/2005	Mâcon (71)
F. IV ^o Colloque de l'Académie inter. de généalogie	10-15/10/2005	Paris (75)
G. 7 ^{ème} édition Journée d'animation généalogique	15/10/2005	Couture (49)
H. Généalogie EXPO	09-11/12/2005	Toulon (83)

A = Organisée par l'association Héraldique et Généalogique des Deux Vexins et l'association Art et Patrimoine. Renseignements, Mairie de Loconville Tél : 03 44 49 08 98.

B = Organisées par l'Association Généalogique du Var. Renseignements : AGEVAR, B.P. 1022, Traverse des Capucins, 83057 TOULON CEDEX – Courriel : ASSOCGENEAVAR@aol.com

C = Organisé par le Cercle Généalogique de Saône-et-Loire, 115 rue des Cordiers, 71000 Mâcon Renseignements : Tel : 03 85 38 95 51 – Courriel : cgsl.71@wanadoo.fr

D. = Organisée par la Fédération Française de Généalogie.

E. = Organisée par la Fédération Française de Généalogie.

F. = Organisé par l'Académie Internationale de généalogie, sur le thème *Généalogie et Nouveau Monde*. Programme : <http://www.geneacademie.org>, correspondance : AIG@geneacademie.org.

G. = Organisée par l'Association pour le Dictionnaire des Familles d'Anjou, 76 rue de la Picotière, 49000 ANGERS. Renseignements : Tel : 02 41 48 26 27 – Courriel : adfa wanadoo.fr

H. = Organisée par l'association Généalogique du Var. Renseignements : AGEVAR, B.P. 1022, Traverse des Capucins, 83057 TOULON CEDEX – Courriel : ASSOCGENEAVAR@aol.

ACTIONS FÉDÉRALES

Les Commissions (suite). Depuis la décision prise au cours du Conseil d'Administration du 27 novembre 2004 les commissions de la Fédération Française de Généalogie sont désormais au nombre de sept, une nouvelle commission héraldique étant venue s'ajouter aux six commissions existant jusqu'alors : juridique et des statuts, communication, multimédia, congrès, généalogie à l'école, formation.

La première réunion de cette nouvelle commission héraldique aura lieu le samedi 19 mars dans les locaux de la FFG.

La **commission généalogie à l'école** : elle propose des actions de sensibilisation et de formation à la généalogie en milieu scolaire, elle décerne le brevet du jeune généalogiste.

Elle est composée actuellement de huit membres qui sont : le Président et le Secrétaire Général de la Fédération, J.MORICHON, E.DURET président, C.DRUGY secrétaire, N.GIRARD, J.LONGUET, M.DOLADILLE

CONGRÈS DE MÂCON

L'encart joint à ce Flash est destiné à présenter le calendrier des diverses activités et manifestations qui auront lieu tout au long du Congrès. Ce calendrier sera tenu à jour dans les deux prochains numéros.

Journées Nationales de la Généalogie Enquête

Le jeudi 6 mai 2005 à Mâcon l'un des débats prévus au cours de la Journée Fédérale sera consacré aux Journées Nationales de la Généalogie au bilan des années passées et à leur évolution éventuelle. Afin de préparer ce débat nous demandons à **toutes** les associations de répondre aux questions suivantes :

- Avez-vous déjà organisé des manifestations à l'occasion de ces Journées ? Lesquelles ?
- Souhaitez-vous continuer sur le même principe (une date unique pour toute la France) ?
- La date actuelle (1^{er} week-end d'octobre) vous convient-elle ? En préféreriez-vous une autre ?
- Quel soutien attendez-vous de la Fédération ?
- Ces Journées vous paraissent-elles inutiles et préférez-vous des actions locales ou régionales à votre propre initiative ?

Les réponses devront parvenir à la Fédération **avant le 15 avril 2005**, de préférence par courriel mais l'envoi postal est toujours possible.

Appel à candidature pour le prix Gaston Sagot de la meilleure revue.

Les associations désirant concourir pour ce prix sont invitées à envoyer à la Fédération **avant le 15 avril 2005** deux numéros différents de leur revue publiés en 2004 en précisant Prix Gaston Sagot sur l'enveloppe. Les revues adressées par le service de presse habituel ne seront pas prises en compte pour le prix.

DU COTÉ DES ARCHIVES

Communiqué de presse commun de la direction des Archives de France et de la Fédération Française de Généalogie publié le 3 février 2005.

Un mouvement de protestation s'est élevé sur certains groupes de discussion électronique : Les Archives départementales de l'Ain auraient indûment éliminé des pièces d'une grande valeur historique. Les Archives départementales de l'Ain ont, en effet, éliminé au mois de janvier un ensemble de dossiers sans intérêt historique selon les instructions en vigueur : dossiers de passeports, de cartes d'identité, pièces fiscales. Cet ensemble comprenait aussi des " pièces annexes de l'état civil " de plus de cinquante ans. Il s'agit de copies et d'extraits d'actes et en aucun cas des originaux de l'état civil. Ces " pièces annexes " sont transmises par les mairies aux greffes des tribunaux de grande instance, qui les conservent cinquante ans, conformément à l'instruction conjointe Culture/Justice en date du 10 septembre 2003, puis les éliminent. Habituellement, ces pièces ne sont donc jamais versées aux Archives départementales ; elles avaient été partiellement versées, dans le département de l'Ain, à titre provisoire, pour rendre service aux tribunaux qui connaissaient d'importants problèmes de stockage. Les tribunaux concernés ont été, bien entendu, été informés préalablement de cette élimination et ont donné leur visa, selon la procédure réglementaire.

Martine de BOISDEFFRE
Directrice des Archives de France

Michel.SEMENTERY
Président de la FFG

Pour sa part, Gilles Bressot, président de l'association Recherches et Études Généalogiques de l'Ain, a publié le 11 février 2005 le communiqué suivant :

Les propos tenus, les points de vue exprimés sur la liste de discussion électronique "GENEALOGIE01" ou sur toute autre liste par des adhérents de REGAIN ne sauraient être avalisés ni dans le fonds ni dans la forme par notre cercle généalogique qui, en tant que personne morale, ne peut que conseiller le discernement, la modération et la courtoisie dans l'intérêt même de la

discipline au développement de laquelle il œuvre quotidiennement. Ces initiatives relèvent par conséquent de la pleine et entière responsabilité de leurs auteurs.

Il nous apparaît opportun de rappeler aussi que la gestion des archives, quelque intérêt que les généalogistes leur portent, ne relève pas de leur compétence mais de celle des fonctionnaires ou cadres désignés à cet effet par les autorités de tutelle.

INTERNET

□. **Site Internet "sépultures de guerre"** www.sepulturesdeguerre.sga.defense.gouv.fr

Un arrêté du 5 août 2004 crée un site Internet au Ministère de la Défense où l'on trouve une base de données documentaires relative aux lieux de sépulture des personnes inhumées dans les cimetières et carrés militaires lors des guerres de 1870-1871, 1914-1918, 1939-1945 et des autres conflits du 20^e siècle. On peut la consulter via un module de recherche nominative (comme pour le site "Mémoire des hommes").

□. Du **nouveau** sur "Mémoire des Hommes" www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

(En compléments des informations données dans le Flash-Fédération n°92 – Novembre 2003).

„Deux nouvelles bases ont été ajoutées en novembre et décembre 2004 au site "Mémoire des hommes" ouvert le 11 novembre 2003. Elles concernent le personnel de l'aéronautique militaire de la Première Guerre mondiale (personnel navigant, personnel au sol) et celui de l'infanterie et la garde du 1er Empire Pour le moment seule figure leur présentation. Le module de recherche sera disponible au cours du premier semestre 2005.

□. **La ville de Cannes** a mis en ligne tous ses documents d'état civil de 1636 à 1902. Ils sont accessibles sur le site [http:// 195.13.58.145/](http://195.13.58.145/)

A SAVOIR

□ Des recherches en Slovénie sont désormais possibles, s'adresser à :

Slovenian Généalogical Society

Lipica 7

4220 Skofja Loka

Slovenia

A LIRE

□ « LES COMTES DE BLOIS ET DE CHAMPAGNE ET LEUR DESCENDANCE AGNATIQUE » - Généalogie et histoire d'une dynastie féodale X^e - XVII^e siècle, par Jean GOUGET et Thierry LE HÊTE. L'ouvrage est au format 21 x 29.7, contient 464 pages et vendu au prix de 49 €. ISBN : 2-9509692-2-4.

Ce livre auquel ont collaboré Odile GRANGÉ et Édouard de SAINT PHALLE, préface de Michel BUR, professeur émérite d'Histoire du Moyen-Âge à l'Université de Nancy II, a l'ambition de présenter une généalogie exhaustive de la dynastie de Blois-Champagne et de remettre à jour des généalogies remontant à l' - *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France, des pairs, des grands officiers de la couronne et de la maison du Roy et des anciens barons du royaume* - du père ANSELME publiée en 1733 et à Gaspard THAUMAS de LA THAUMASSIERE - *Histoire du Berry* - .

Thierry LE HÊTE, 1 rue Françoise Dolto, 27180 Saint Sébastien de Morsent.

Tel : 02 32 38 51 99. Courriel : t.le_hete@tiscali.fr

FLASH-FÉDÉRATION - N° 106 – février 2005

Note d'information périodique

de la Fédération Française de Généalogie.

Directeur de la publication : Michel SEMENTERY

Rédacteurs : Jean-Jacques LARTIGUE - Michel SEMENTERY - René SOULHIER